

DOSSIER D'INSCRIPTION



REGATE INTERENTREPRISES APOC, LA DIXIEME !

Samedi 22 mai 2010 dimanche 23 mai 2010

Concert des Souillés de fond de cale à 21h le samedi

Epreuve comptant pour :

Le Trophée Habitable 2010-CCI 22- Ports des Côtes d'Armor

Vous pensez ne pas être disponible pour les inscriptions le vendredi de 18h à 20h ou le samedi matin de 10h à 12h.

Vous souhaitez vous assurez de prendre part au repas des équipages pour lequel l'APOC prévoit 200 repas.

Veillez remplir ce dossier et l'adresser à :

Pascal GIANNANTONI, 13 Parc Spernen St Judoce 22930 YVIAS

- Vous pouvez renvoyer la dernière page seulement pour réserver vos repas.**
- Vous pouvez sinon renvoyer le dossier complet pour une inscription de bateau.**

Seuls les dossiers comprenant le règlement seront validés.

Si vous avez des questions,

renseignements au 06.23.93.99.45 (Pascal), au 06 77 14 79 87 (Alan) ou par mail à Alan.richard@orange.fr

REGATE A.P.O.C INTER-ENTREPRISES : LA DIXIEME !
22-23 mai 2010
FICHE D'INSCRIPTION

Propriétaire

NOM Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Téléphone Mail
 Club

NOM DE COURSE DU BATEAU :

Type N° de voile
 Nom Aff Mar

Classe :
 Grande course (1)
 Course (1)
 Croisière (1)
 TRI (1)
 Rallye(1)

GRUPE BRUT

(1) réservé au comité

Bonifications

Moteur fixe pales mobiles 1/2 groupe
 Pales fixes Classes B et C 2 groupes
 Autres classes 1 1/2 groupe

Enrouleur
 De génois (tambour situé au dessus du pont) 1/2 groupe
 De grand-voile (sur le guindant) 1/2 groupe

GRUPE NET

COEFFICIENT

EQUIPAGE (licence FFV 2010 obligatoire)

Skipper

NOM	PRENOM	CLUB	N° club	N° LICENCE
.....

NOMS	PRENOMS	CLUB	N° LICENCE
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Je certifie avoir pris connaissance des instructions de course, notamment du paragraphe 29.

le

Signature du skipper précédée de la mention « lu et approuvé »



Loguivy Canot club

Demande de Licence Temporaire 2010

Nom:

Prénom:

Adresse complète:

Téléphone domicile:

Téléphone portable:

Courriel personnel :

Date et lieu de naissance:

Equipier: oui / non

Skipper: oui / non

Bateau:

Tarifs 2010 :

Licence Temporaire 9,50 €

Adhésion facultative au LCC 10 €

NB: Paiement par chèque à l'ordre du LCC ou en espèces.

REGATE APOC LA DIXIEME !

NOM DU BATEAU :

CAGNARD:

SKIPPER :

----- TOTAL A PAYER -----

		APOC			LCC
REPAS	13 € x				
INSCRIPTIONS	80 € x				
LICENCES TEMPORAIRES DIMANCHE				9,50 € x	
LICENCES TEMPORAIRES SAMEDI				9,50 € x	
LICENCES ANNUELLES				48€ x	
CARTES APOC	10 € x				
CARTES LCC				10 € x	
	TOTAL APOC A PAYER			TOTAL LCC A PAYER	
	Nature du règlement à l'ordre de l'APOC			Nature du règlement à l'ordre du LCC	

Remarques :

Caution Cagnard : 30 euros à l'ordre du LCC (Chèque non encaissé rendu après retour du cagnard)